

Inauguration des écoles maternelle des Alouettes et élémentaire Jacques-Prévert

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée, mercredi 12 juin, l'inauguration des écoles maternelle des Alouettes et élémentaire Jacques-Prévert.



Les travaux du bâtiment de l'école Jacques-Prévert ont débuté par la mise en conformité des installations électriques et de sécurité incendie en 2016. En 2018, la réhabilitation lourde du bâtiment a commencé pour aboutir, fin 2021, à l'installation de l'école maternelle des Alouettes dans le bâtiment de l'école élémentaire Jacques-Prévert.

Pour cette inauguration, le Maire Arnaud de Bourrousse, entouré d'une vingtaine d'enfants scolarisés dans ces écoles, était notamment accompagné par Stéphanie De Freitas, Maire-adjointe déléguée à la Petite enfance et aux Affaires scolaires et périscolaires, Agnès Conesa-Rouat, Maire-adjointe déléguée aux Affaires sociales, au Logement et à la Politique de la Ville, ainsi que par de nombreux autres élus de la municipalité. Mme Bristol, Maire de Montesson et Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines (financeur) et M. Caseris, Maire du Mesnil-le-Roi, étaient également présents.

La fresque représentant les personnages de la célèbre bande dessinée Astérix, créée par le scénariste René Goscinny et le dessinateur Albert Uderzo, achevée en 2023, a également été inaugurée. Elle a été réalisée par Fabien Jouanneau, professeur de dessin de l'École Municipale des Arts (EMA), avec le précieux concours de plusieurs élèves de l'école.

Les enfants évoluent depuis trois ans dans des locaux entièrement rénovés, dans le bâtiment le plus moderne et le plus spacieux de la ville. La vie quotidienne des parents, qui peuvent désormais déposer et récupérer leurs enfants aux portes d'un parvis commun, est également facilitée.

La réhabilitation du bâtiment de l'école Jacques-Prévert et l'installation de la maternelle des Alouettes ont été financés par la ville de Carrières-sur-Seine (3,95 millions d'euros) et par le Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) (840 000 €), le Département des Yvelines (600 000 €) et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) (114 237 €), ainsi que par la Taxe d'Aménagement Majorée (TAM) perçue pour l'opération immobilière du quartier du Printemps "Printemps en Scène" (450 000 €), pour un coût total de 5,95 millions d'euros.

Financiers de l'opération

